

BUDGET DEC(2025) 21

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 30 octobre 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 30 octobre 2025

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits n° DEC 21/2025 à l'intérieur de la section III -
Commission - du budget général pour l'exercice 2025**

Bruxelles, le 29 octobre 2025
(OR. en)

14603/25

FIN 1258

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Piotr SERAFIN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	28 octobre 2025
Destinataire:	Monsieur Nicolai WAMMEN, président du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	BUDGET DEC(2025) 21
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 21/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025

Les délégations trouveront ci-joint le document BUDGET DEC(2025) 21.

p.j.: BUDGET DEC(2025) 21



BRUXELLES, LE 28/10/2025

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2025
SECTION III - COMMISSION TITRES: 13, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 21/2025

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1301 Dépenses d'appui administratif du pôle "Sécurité et défense"

POSTE - 13 01 02 01 Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre le Fonds européen de la défense — Recherche	CND	-400 000,00
--	-----	-------------

POSTE - 13 01 02 02 Personnel extérieur mettant en œuvre le Fonds européen de la défense — Recherche	CND	-175 000,00
--	-----	-------------

DU CHAPITRE - 3001 Réserves pour les dépenses administratives

ARTICLE - 30 01 01 Réserve administrative	CND	-1 936 000,00
---	-----	---------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1303 Fonds européen de la défense (FED) — Recherche

ARTICLE - 13 03 01 Recherche en matière de défense	CE	2 511 000,00
	CP	2 511 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

13 01 02 01 - Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre le Fonds européen de la défense — Recherche

b) Données chiffrées à la date du 17/10/2025

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	6 792 659,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	6 792 659,00
4 Crédits déjà utilisés	6 392 659,00
5 Crédits disponibles (3-4)	400 000,00
6 Prélèvement proposé	400 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	0,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	5,89 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 17/10/2025	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Pour tirer pleinement parti de la ligne administrative du Fonds européen de la défense (FED), il est nécessaire de redéployer les crédits disponibles vers la ligne budgétaire consacrée à la recherche opérationnelle du FED, où ces crédits pourront être utilisés pour financer des projets résultant des appels de 2025. L'excédent de 0,4 million d'EUR est dû à des recrutements inférieurs aux prévisions initiales du début de l'année ainsi qu'à l'utilisation de coûts moyens de personnel légèrement supérieurs aux coûts réels pour les estimations des salaires du personnel à recruter.

I. PRÉLÈVEMENT

I.2

a) Intitulé de la ligne

13 01 02 02 - Personnel extérieur mettant en œuvre le Fonds européen de la défense — Recherche

b) Données chiffrées à la date du 17/10/2025

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 881 399,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 881 399,00
4 Crédits déjà utilisés	1 706 399,00
5 Crédits disponibles (3-4)	175 000,00
6 Prélèvement proposé	175 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	0,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	9,30 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 17/10/2025	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Pour tirer pleinement parti de la ligne administrative du Fonds européen de la défense (FED), il est nécessaire de redéploier les crédits disponibles vers la ligne budgétaire consacrée à la recherche opérationnelle du FED, où ces crédits pourront être utilisés pour financer des projets résultant des appels de 2025. L'excédent de 0,2 million d'EUR est dû à des recrutements inférieurs aux prévisions initiales du début de l'année ainsi qu'à l'utilisation de coûts moyens de personnel légèrement supérieurs aux coûts réels pour les estimations des salaires du personnel à recruter.

I. PRÉLÈVEMENT

I.3

a) Intitulé de la ligne

30 01 01 - Réserve administrative

b) Données chiffrées à la date du 17/10/2025

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	5 707 288,00
2 Virements	-3 771 288,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 936 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	1 936 000,00
6 Prélèvement proposé	1 936 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	0,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	33,92 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 17/10/2025	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Étant donné que la base juridique du programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP) ne sera pas adoptée avant la fin de 2025, le montant de 1,9 million d'EUR de crédits mis en réserve sur la ligne administrative en 2025 ne sera pas utilisé à cette fin. Ces crédits ont été redéployés vers la réserve à partir de la ligne opérationnelle du Fonds européen de la défense (FED) et il est proposé de les restituer au programme source afin de financer des projets résultant des appels de 2025.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

13 03 01 - Recherche en matière de défense

b) Données chiffrées à la date du 17/10/2025

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	392 284 982,00	301 804 982,00
2 Virements (y compris virements en attente d'approbation, à savoir DEC 15/2025)	0,00	-30 666 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	392 284 982,00	271 138 982,00
4 Crédits déjà utilisés	30 066 410,19	74 862 227,62
5 Crédits disponibles (3-4)	362 218 571,81	196 276 754,38
6 Renforcement demandé	2 511 000,00	2 511 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	364 729 571,81	198 787 754,38
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,64 %	0,83 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 17/10/2025	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 2,5 millions d'EUR servira à financer des projets résultant des appels de 2025 au titre du Fonds européen de la défense. Il a été proposé de réduire les crédits de paiement de cette ligne budgétaire dans le virement global (DEC 15/2025). Toutefois, les crédits de paiement supplémentaires proposés dans le présent virement peuvent à présent être absorbés en raison d'une nouvelle activité liée à l'Ukraine, pour laquelle un préfinancement aura encore lieu cette année.